

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, PHASE IV :

AQUIMER LABELLISÉ PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ PAR L'ÉTAT

Suite à l'appel à candidatures lancé à l'automne 2018, le Premier Ministre vient de confirmer la labellisation d'AQUIMER pour l'année 2019, prolongeable pour trois ans. La phase IV 2019-2022 définit une nouvelle orientation des Pôles de Compétitivité avec une ambition européenne renforcée et de nouveaux critères quantitatifs. Identifié à la fin de l'année 2018, comme référent Innovation du Plan de filière des produits de la pêche maritime, de la pisciculture et de la conchyliculture, AQUIMER va pouvoir élargir son réseau de partenaires, critère demandé par l'Etat. De plus, le Gouvernement incite les Pôles à se tourner vers l'Europe. Cette orientation correspond à la stratégie engagée depuis plusieurs années par AQUIMER.

AQUIMER, référent Innovation du Plan de filière des produits de la pêche maritime, de la pisciculture et de la conchyliculture

Piloté par le CIPA, le CNC, le CNPMM, France Agrimer et France Filière Pêche, le Plan de filière définit les chantiers et actions communs au secteur des produits aquatiques, dont l'innovation. Les différentes thématiques énumérées dans le volet Innovation sont en parfaite concordance avec les axes de la feuille de route stratégique d'AQUIMER. C'est donc tout naturellement, qu'AQUIMER a été identifié référent Innovation.



Actuellement impliqué au sein de 17 projets européens, AQUIMER poursuit son développement en Europe.

« Aujourd'hui, 17 projets européens ont été accompagnés et financés par AQUIMER. C'est le cas du projet DiscardLess, qui vise à diminuer graduellement les rejets en mer, ou encore du projet Smart Aquaponics, qui a pour objectif de promouvoir le développement de l'aquaponie auprès des professionnels et des collectivités. »

Thierry Missonnier, Directeur du Pôle AQUIMER

Les projets labellisés s'inscrivent dans les politiques européennes :

-Politique Commune de la Pêche (PCP) et de l'Aquaculture
Ambition de durabilité de la pêche et de l'aquaculture et d'offre de source de produits alimentaires sains pour les citoyens de l'Union Européenne.

-Politique européenne de la Recherche

Stratégie d'innovation, de recherche et d'ouverture sur le monde.

-Politique de coopération territoriale européenne (CTE)

Objectif de cohésion territoriale poursuivi par l'Union Européenne.

AQUIMER poursuit son développement européen, notamment, en étant actif au sein de réseaux stratégiques comme l'EATIP, la plateforme « Food for Life », pilotée par l'ANIA, le Groupe de Travail National (GTN) Bioéconomie Horizon 2020. Son engagement dans ces réseaux permet d'orienter les futurs appels à projets européens et d'identifier des partenaires potentiels.

A propos d'AQUIMER

Créé en 1999 et labellisé Pôle de Compétitivité national en 2005, AQUIMER est un outil au service des entreprises du secteur des produits aquatiques pour les aider à se développer et à innover. L'ambition d'AQUIMER est de concilier la raréfaction des ressources avec la demande croissante de la population, dans une perspective de développement durable.

CONTACTS PRESSE AQUIMER

Tel : 01 42 30 81 00

Corinne Koszczanski : c.koszczanski@rpca.fr - Cathy Bubbe : c.bubbe@rpca.fr